

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Rébé



בס"ד

FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:

Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emouna
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Réhé

**« Donne-lui de ce qui est
à Lui » : donner la
Tsédaka en ayant la
Emouna que l'argent ne
m'appartient pas**

« Lorsqu'il y aura chez toi un pauvre parmi l'un de tes frères (...) ne retiens pas ton cœur et ne ferme pas ta main, mais ouvre-lui ta main. Prends garde, de peur que tu n'aies dans ton cœur, une pensée inique (...). Donner, tu lui donneras, et que ton cœur ne soit pas affligé de lui donner. » (16, 7-10)

"Rabbi Yéhochoua enseigne : **quiconque s'abstient de la Tsédaka, c'est comme s'il servait l'idolâtrie.** Il est en effet écrit ici : *« de peur que tu n'aies dans ton cœur, une pensée inique »*, et il est écrit par ailleurs (dans notre Paracha 13, 14) : *« des gens iniques sortiront »* : de même qu'il s'agit là-bas d'idolâtrie, ici

aussi il s'agit d'idolâtrie."
(Baba Batra 10a)

Les commentateurs se sont attelés à comprendre les paroles de cette Guemara : quel rapport, en effet, existe-t-il entre celui qui ferme les yeux devant la Tsédaka et celui qui sert l'idolâtrie ?

Plusieurs explications ont été apportées qui, toutes, convergent vers la même idée : **le fondement de la Mitsva de Tsédaka est de renforcer la Emouna**, comme développé plus loin.

Le Torat 'Haïm l'explique ainsi : **« La Tsédaka consiste à prendre sur soi le joug de la Royauté Divine**, et il en est de même de tous les prélèvements qu'un homme est tenu d'accomplir sur ses biens, comme la

Lékète¹, la Chikekha, la Péa, les Bikourim, la Térouma, le Maasser, la Chémitta et le Yovel. La raison commune à tous est que l'homme sache et se souvienne que la Terre et tout ce qu'elle contient, ainsi que tous ses biens, ne sont pas à lui. Celui qui ne se comporte pas de la sorte et pense que "c'est à la force de mon poignet que j'ai pu réussir tout cela", rejette le joug du Ciel. C'est la raison pour laquelle il est écrit à ce sujet : *"de peur que tu n'aies dans ton cœur, une pensée inique (בליעל)"*, le terme בליעל signifiant בלי עול : "sans joug". Et c'est aussi la raison pour laquelle 'Haza'l disent que c'est comme s'il

se livrait à l'idolâtrie, car celui qui s'y adonne rejette le joug Divin. » Rabbi Yaakov de Lissa (l'auteur du Nétivot Hamichpate, du 'Havat Daat, dans son livre "Na'halat Yaakov" sur les Aggadote du Talmud) écrit également : « Il semble que la raison en est que **s'il croyait réellement que tout provient du Saint-Béni-Soit-Il, il est certain qu'il donnerait**. C'est donc forcément qu'il pense que "c'est à la force de mon poignet que j'ai pu réussir tout cela". C'est pourquoi il est considéré comme s'adonnant à l'idolâtrie. »

Un des proches du 'Hafetz 'Haïm, Rav Eliaou Livert, raconta un jour,

1. La Lékète consiste à laisser aux pauvres tous les épis solitaires qui sont tombés au cours de la moisson, la Chikekha consiste à leur laisser toutes les gerbes oubliées dans les champs après la moisson, la Péa est une portion du champ que l'on laisse le soin aux pauvres de moissonner pour eux-mêmes, les Bikourim sont les prémices des fruits de l'arbre dont on fait don aux Cohanim, le Maasser est la dîme des produits de la récolte qui est donnée au Lévi, la Chémitta consiste à laisser le produit de ses champs sans propriété durant une année et de le mettre à la disposition de tout le monde, et le Yovel à rendre les champs dans sa propriété à leur propriétaire initial (N.d.t).

qu'un de ses amis était un homme immensément riche qui possédait une grande variété de biens, que ce soit dans le secteur de l'immobilier, du pétrole, et bien d'autres encore. Sa fortune était, en outre, disséminée dans une multitude d'endroits. Un jour, il déclara à Rav Eliaou : « Le Saint-Béni-Soit-Il ne peut me déposséder entièrement de tous mes biens, car ils sont dispersés dans plusieurs endroits et mes affaires sont elles-mêmes de natures très diverses. Si la valeur des biens immobiliers baisse, le pétrole demeurera encore une valeur très sure, et ainsi de suite ! » Rav Eliaou le mit en garde de tenir de tels propos, car le monde est une "roue qui tourne". Mais le riche, aveuglé par son orgueil, se moqua de lui.

Parmi les propriétés de ce riche, se trouvait un pont qui passait au dessus d'une rivière, et dont les utilisateurs payaient un

droit de péage, ce qui augmentait davantage sa fortune de jour en jour. Néanmoins, ce pont ne pouvait supporter une charge supérieure à quelques charrettes. Une fois, l'armée du méchant Tsar Nicolaï ש"מ" passa sur ce pont sans veiller aux consignes d'usage. Il furent nombreux à le traverser en une seule fois. De ce fait, le pont s'écroula dans la rivière, provoquant ainsi la chute de nombreux soldats du Tsar, qui périrent noyés. Le juif comprit que les émissaires du souverain ne tarderaient pas à venir le chercher pour prononcer sa condamnation à mort. Il rentra en toute hâte chez lui, remplit un grand sac de billets de banque et s'enfuit sans demander son reste, hors des frontières de la Russie. Lorsqu'il jugea que la menace du danger avait disparu, il s'arrêta et ouvrit son sac pour compter son argent. C'est alors qu'il s'aperçut avec effroi qu'il ne contenait que de vulgaires papiers sans

aucune valeur ! Dans sa précipitation et l'affolement de la fuite, il n'avait pas pris garde à ce qu'il fourra dans son sac !

Bien plus tard, ce riche rencontra Rav Eliaou et lui raconta toutes ses tribulations. Il conclut les joues inondées de larmes, en avouant à ce dernier :

« Combien le Rav avait-il raison de me mettre en garde de veiller à me souvenir, au temps de l'opulence, que tout ce que je possédais, ne provenait que du Saint-Béni-Soit-Il, et que je ne dépendais, en permanence, que de Lui, de Sa bonté et de Sa miséricorde'' !

On raconte également qu'un autre nanti, qui possédait lui aussi des ressources disséminées dans le monde entier, demanda "dans sa grande sagesse" comment le Saint-Béni-Soit-Il pouvait lui prendre en une seule fois tous ses biens. On lui répondit selon l'inanité de

sa question : « Le Saint-Béni-Soit-Il n'a pas besoin **de prendre de toi tous tes biens**, il peut te **prendre "toi-même"** de tous tes biens ! »

Le Nétivot Chalom en déduit que c'est la raison pour laquelle il est écrit : « *et que ton cœur ne soit pas affligé de lui donner* », bien que nous ne trouvions nulle part ailleurs dans la Torah une injonction d'accomplir une Mitsva spécifique avec joie. En fait, tout le but **de la Mitsva de Tsédaka est d'enraciner dans son cœur que "toute la Terre appartient à Hachem"** et que **l'argent que possède un homme n'est pas à lui**, comme il est rapporté dans la Michna (Avot 3, 7) : « Rabbi Eléazar Ich Bartota dit : **"Donne-Lui de ce qui est à Lui car toi et ce que tu as est à Lui"**. De même, il est écrit (Chroniques I 29, 14) : *"Car tout est de Toi et c'est de Ta main que l'on Te donne"*. » Celui qui donne de mauvaise grâce, avec un mauvais

sentiment que son argent en est diminué, manque l'essentiel (...) parce que le Saint-Béni-Soit-Il n'a pas besoin que tu fasses l'aumône au pauvre, mais seulement que tu sois convaincu que ce n'est pas de toi que tu donnes mais de Lui. Aussi, la Torah nous met-elle particulièrement en garde de donner avec joie (comme le ferait celui qui distribuerait sur le compte de quelqu'un d'autre...).

Rav El'hanane Wasserman (Kovets Chiourim §51) l'explique d'une manière différente : « Car la racine de l'idolâtrie provient de ce qu'il pense que l'idole possède le pouvoir d'agir en mal ou en bien וְכָל. De même, celui qui fait abstraction de la Tsédaka ne donne pas parce qu'il pense que "son argent possède la force de lui donner du bien et le manque d'argent sera responsable d'un mal". **Celui qui croit en son argent ou dans toute autre force que celle du Saint-**

Béni-Soit-Il est comparable à un idolâtre, que D. nous en préserve. »

Il explique également que l'un des fondements d'une Emouna pure est la conviction que toute la **subsistance** de l'homme est fixée à Roch Hachana, de la même manière que tous ses **manques** le sont aussi (Baba Batra 10a). Dès lors, cet homme qui prélève de son argent pour le donner à la Tsédaka sera épargné par ce geste d'une perte qu'il aurait dû subir et ayant une autre origine. En revanche, s'il a été décrété à Roch Hachana qu'une personne doit subir une perte financière et qu'elle ne donne pas de Tsédaka, elle subira un dommage autre. Par conséquent, celui qui s'abstient de donner de la Tsédaka s'imaginant ainsi éviter une perte d'argent et "faire un bénéfice" en s'abstenant de donner, montre clairement par cette attitude un manque d'Emouna en Hachem qui

nourrit et pourvoit aux besoins de tous. Il ne croit pas dans le fait qu'un homme n'est pas en mesure de gagner un seul centime sans un décret céleste.

La Guemara (Baba Batra 10a) raconte que Rabbi Yo'hanane Ben Zakaï vit en rêve, la nuit suivant Yom Kippour, que ses neveux perdraient cette année sept cents dinars. Toute cette même année, il leur demanda de donner la Tsédaka, jusqu'à ce qu'au total, ils arrivèrent à 683 dinars. A la fin de l'année, les émissaires du roi vinrent les chercher pour les mettre en prison. Rabbi Yo'hanane leur dit : « Ne vous inquiétez pas et n'ayez crainte ! Ils ne vous prendront que 17 dinars et pas plus, **afin de compléter ce qui a été décrété à votre rencontre depuis le début de l'année !** »

Accomplir Sa volonté : servir le Saint-Béni-Soit-Il et non soi-même !

« Ne faites pas la même chose à Hachem votre D. » (12, 4)

Une explication précieuse et indispensable de ce verset se trouve dans le "Maré Yé'hézel" de Dahach (dans sa Haggadah de Pessa'h) et en voici les termes :

« Certaines personnes **adoptent une bonne conduite dans un certain domaine**, par exemple de jeûner chaque lundi et jeudi ou d'étudier dix-huit chapitres de Michna chaque jour, et ne dérogent en aucun cas à leur habitude. Or, parfois, il pourrait **accomplir une grande Mitsva qui se présente à lui**, par exemple accueillir des invités ou visiter un malade, **et pour ce faire, il devrait renoncer à cette habitude**. Il pourrait alors se dire : "Comment renoncerais-je à cette bonne habitude que j'ai depuis

déjà des années et que je n'ai jamais manquée une seule fois... ?" Un tel homme **avance dans les ténèbres et n'accomplit pas du tout les Mitsvot pour son Créateur, mais seulement pour lui-même** afin de s'en vanter intérieurement. S'il les accomplissait pour satisfaire Hachem, il devrait réfléchir et prendre des mesures afin que tous ses actes aillent dans cette direction. On le voit dans le domaine matériel : par exemple, au début, les marchands avaient pour habitude de se rendre à la foire de Leipzig. Puis, quand commença celle de Vienne, ils abandonnèrent cet usage et allèrent à Vienne. Par la suite, lorsqu'ils se rendirent compte que la marchandise de Leipzig était de meilleure qualité, ils y retournèrent. Ils s'adaptèrent à tous ces changements parce qu'il est nécessaire de voir le but de ces déplacements qui n'est pas le voyage mais les bénéfices qui en découlent

plus tard. **Il en est de même dans le service divin : l'essentiel est la satisfaction que l'on procure à Hachem !**

Pour l'illustrer, voici le témoignage de quelqu'un qui demeura à l'hôpital au chevet de sa mère pour l'aider et pourvoir à tous ses besoins en ce lieu. Ainsi, elle lui demanda de la conduire à la synagogue afin qu'elle puisse prier avec la communauté. Lui aussi resta prier avec eux. C'est alors que sa mère lui demanda de retourner dans sa chambre pour lui amener ses chaussures et les lui mettre aux pieds. En chemin pour aller remplir cette mission, il pensa, et en conçut de la peine, qu'il était en train de rater l'office...

Mais, immédiatement, il se reprit et regretta cette pensée idiote : **« Pourquoi est-ce que je veux prier ? Pour combler mon propre désir ou pour accomplir la volonté d'Hachem ?** Il est pourtant certain que ce qui

Lui procure le plus de satisfaction est que j'accomplisse la Mitsva de la Torah d'honorer ses parents plutôt que de prier maintenant [d'autant plus qu'il était exempt de faire sa prière puisqu'il s'occupait d'un malade]. **Alors pourquoi devrais-je être triste ? »**

On raconte que lorsque les deux frères, Rabbi Elimélekh et Rabbi Zoucha, étaient en "exil", une bande de Réchaïm les attrapèrent et les enfermèrent dans une petite chambre dans laquelle se trouvait un pot de chambre. Rabbi Elimélekh eut beaucoup de peine car ils ne pouvaient, à cause de cela, prononcer aucune parole sainte. Rabbi Zoucha lui dit :

« Mon frère, pourquoi es-tu si triste ? C'est pourtant le Saint-Béni-Soit-Il qui nous a introduit dans cet endroit et il nous a préparé une Mitsva rare : la Mitsva de **ne pas** étudier, la Mitsva de **ne pas** prier. Ne serait-il pas doux et

agréable de nous mettre à **danser et de faire une ronde en l'honneur d'une Mitsva si rare ? »**

Et ils se mirent à danser autour du pot de chambre en chantant : « C'est d'Hachem que la chose est venue, elle est extraordinaire à nos yeux ! » Le garde posté à l'entrée entendit du bruit et se hâta d'entrer pour leur demander la raison de leur joie. Mais, ils ne lui répondirent pas et continuèrent à danser. Voyant qu'ils tournaient autour du pot de chambre, il leur dit : « Ah ! C'est ça qui vous rend si joyeux. Si c'est comme ça, je vous le prends et l'éloigne de vous ! » Et il s'en saisit et le jeta en dehors de leur chambre. Les frères purent à nouveau prier et s'adonner à des choses saintes...

Cela nous évoque l'histoire de ce roi bon et bienveillant pour son peuple, aimé de tous, auquel les sujets décidèrent de faire un présent de

reconnaissance. Ils voulurent lui faire don d'une couronne merveilleuse et unique en son genre. Tous s'associèrent dans ce but pour faire venir des bijoux et des pierres précieuses. Le premier ministre surpassa tout le monde en prenant sur lui d'amener la pierre qui prendrait place au centre de la couronne. A cette fin, il vendit sa maison et tous ses biens. Il voulut acheter la plus belle pierre du monde, mais ne la trouva pas. Par conséquent, il s'en alla chercher de par le monde jusqu'à ce qu'il trouve une pierre qui n'avait pas son pareil : le joyau de la couronne ! Lorsqu'il revint et se présenta devant le roi et les ministres, le roi lui dit : « Ce n'est pas un diamant, mais une pierre ordinaire nommée 'Iynakh' ! Un vrai diamant est tellement solide et dur qu'il est impossible de le casser sauf avec un autre diamant. C'est pourquoi, nous allons mettre cette pierre à

l'épreuve : prenons un gros marteau et essayons de la casser. Si c'est un diamant, elle ne se cassera pas, et si elle se brise, nous saurons que ce n'est pas un diamant ! » Le roi demanda au ministre qui était à sa droite de frapper avec le marteau, mais celui-ci n'en eut pas le courage. Ni lui ni aucun de tous les autres ministres n'osèrent briser la pierre dans laquelle le premier ministre avait investi tout ce qu'il possédait ! Le roi demanda alors au premier ministre lui-même. Celui-ci, sans dire un mot, prit le marteau et asséna sur la pierre un coup phénoménal... et elle ne se brisa pas !

« Tu étais certain, lui dit-on, que c'était réellement un diamant !

- Non, pas du tout, répondit le premier ministre.

- Alors, comment as-tu eu l'audace de donner ce coup ?

- Ai-je vendu tous mes biens, leur répondit-il, pour moi-même et pour la pierre ? Je ne les ai vendus que pour l'honneur du roi, et si telle est la volonté du roi, je l'accomplirai ! »

Sur le champ, le roi doubla son salaire.

Il en est de même de tous les événements de l'existence : un Avrekh, un Ba'hour ou autre, prévoit un plan afin de progresser et de s'élever. Et soudain, surgissent des obstacles et des empêchements énormes... Il doit savoir qu'il sert Hachem et non lui-même... et qu'il accomplit Sa volonté quelles que soient les circonstances dans lesquelles Il le place !

Rabbi Na'houm Isser, l'un des figures importantes de la Jérusalem d'antan, avait l'habitude d'aller tous les jours prier au Kotel de manière à pouvoir répondre davantage à "Amen, Yéhé Chémé Rabba", à la Kédoucha, et à "Barékhou".

Lorsqu'il tomba malade et garda le lit, l'une de ses connaissances vint lui rendre visite et demander de ses nouvelles. Entre autre, il lui souhaita qu'Hachem lui vienne en aide et qu'il guérisse rapidement afin de pouvoir retourner au Kotel selon son habitude, et de pouvoir ainsi répondre à beaucoup de "Amen" et de "Kédoucha".

« Ne parle pas comme ça, lui reprocha Rabbi Na'houm, **si le Saint-Béni-Soit-Il m'a laissé à la maison**, c'est que **c'est ici le Kotel**, et **c'est ici "Amen"**, **"Kédoucha"**, et **"Barékhou"** ! »

Le sens profond cette anecdote est que quelqu'un qui accomplit son service divin accomplit la volonté d'Hachem et n'accomplit pas ce service pour lui-même. Si la volonté d'Hachem est qu'il n'aille pas au Kotel et ne réponde pas "Amen, Yéhé Chémé Rabba", à la Kédoucha et à

"Barékhou", lui aussi n'a aucune raison de le faire.

Rav Chekhter raconta une fois que l'habitude de Rav Chemouel Chapira était de se lever au milieu de la nuit et de réciter le Tikoune 'Hatsot. Après que sa petite maison se fut remplie d'enfants, il dut aider la Rabbanite en même temps qu'il accomplissait son service divin. Rav Chemouel avait alors coutume de dire : « Il existe le 'Tikoune **Ra'hel'**, le 'Tikoune **Léa'**. Et parfois, il existe en plus, le 'Tikoune **Feïgué'**, le 'Tikoune **Sara'**... Parce que si c'est cela qu'on nous demande ici, c'est que c'est cela qu'on exige de nous dans le Ciel. Et c'est cela le Tikoune véritable et le plus absolu (d'aider la Rabbanite à dormir un peu, etc.). »

« Demain c'est Roch 'Hodèche » : l'importance et la grandeur de Roch 'Hodèche Eloul

Le Gaon de Vilna nous dévoile de fabuleux trésors

inédits (dans son commentaire allégorique sur la Mégoulat Esther à propos des versets (Esther 1, 3-4) : « *La troisième année de son règne, il fit un festin (...) durant de nombreux jours, cent-quatre-vingts jours* » :

« 'Haza'l commentent (sur le verset « Une femme qui aura un écoulement (...) de **nombreux jours** ») : "**Jours** (au pluriel)", cela suggère "deux jours". "**De nombreux**", cela vient inclure "un troisième jour" ; et pourquoi celui-ci est-il évoqué par le mot "nombreux" ? Parce que se sont des jours de souffrance. »

Sur le même principe, commente le Gaon, on peut appliquer ici également le calcul suivant :

On sait que l'année comporte trois-cent-soixante-cinq jours et un quart. Or on sait "qu'une partie d'un jour est considérée comme un jour entier". Il s'en suit qu'une année comporte en réalité 366 jours. En outre, on ne

juge un homme que sur la moitié d'entre eux, sur les jours et non sur les nuits, comme l'enseignent 'Haza'l (Chabbat 89b), puisque pendant ce temps, il dort. Par conséquent, seuls 183 jours se trouvent dans les mains du Yetser Hara. C'est par rapport à ceux-ci que dura le festin d'A'hachvéroch (qui symbolise le Yetser Hara) : 180 jours. Et les trois jours restants (de 180 à 183), ce sont **Roch 'Hodèche Eloul, Roch Hachana** et **Yom Kippour** qui sont appelés dans le verset "*de nombreux jours*" qui sont des jours de souffrance pour le Yetser Hara. Car, pendant ces jours, les Bné Israël reviennent vers Hachem en accomplissant un repentir sincère. Celui qui reconnaît sa faute et l'abandonne est pris en pitié, ce qui fait de ces jours des jours de souffrance pour le Yetser Hara.

Rabbi Yé'hriel Alexander se trouva un jour dans un état de grande faiblesse, et

les médecins lui conseillèrent de se rendre dans un endroit de villégiature connu pour son climat très sain et pour ses propriétés thérapeutiques. Cependant, ce voyage nécessitait une grosse somme d'argent, et ses proches fidèles s'investirent pour collecter le montant exigé et lui aménager sur place tout le nécessaire. Ils organisèrent également un Minyane afin qu'il puisse régulièrement prier en communauté. Bien entendu, tous ces préparatifs prirent du temps, et de ce fait, le Rabbi n'arriva sur les lieux que deux jours avant Roch 'Hodèche Eloul. Deux jours après seulement, il fit savoir à ses proches qu'il **désirait rentrer chez lui car aujourd'hui était Roch 'Hodèche Eloul**. Tous s'en étonnèrent beaucoup : ils n'avaient fait tous ces immenses efforts et ne s'étaient fatigués physiquement et mentalement que pour deux jours !

« Au contraire, leur dit le Rabbi, tout mon désir est que cela fasse l'objet des conversations : seulement deux jours après tous ces efforts, nous avons tout abandonné ! Ainsi, les gens se demanderont pourquoi le Rabbi a agi de la sorte. Ce ne peut être que parce que Roch 'Hodèche Eloul est arrivé ! De cette manière, des pensées de repentir les tourmenteront. **Or, même une seule pensée de repentir possède plus de valeur que tout cet effort et que tous ces tracas !** »

Dans le même ordre d'idée, le Gaon explique également (dans son commentaire sur Yona) le verset (Yona 3, 3) : « *Yona se leva et partit vers Ninive suivant la parole d'Hachem, et Ninive était une ville très grande pour D., d'une distance de trois jours de marche* » :

Les Tsadikim ont pour usage d'aller constamment devant D. pour accomplir sa volonté et c'est la raison d'être de la création de l'homme. Cependant,

Ninive ne suivit Hachem que trois jours. Pour reprendre les mots du Gaon : « **Ce sont Roch 'Hodèche Eloul comme premier avertissement, Roch Hachana, et Yom Kippour.** » Par conséquent, il explique ainsi la suite des versets : « *Et Yona se mit à parcourir la ville sur une distance d'un jour, et il proclama : "Dans quarante jours, Ninive sera détruite !"* » : il s'agit ici, dit-il, du premier jour qu'il commença à parcourir qui est celui de **Roch 'Hodèche Eloul**. Il les mit en garde que s'ils ne se repentaient pas, **quarante jours après, qui est le jour de Yom Kippour**, leur sort serait scellé, et Ninive serait détruite.

Même le juif le plus simple doit s'éveiller pendant Roch 'Hodèche Eloul, comme à Roch Hachana et à Yom Kippour. Le Sefat Emet écrit à ce sujet dans une lettre d'encouragement : « Mes amis bien-aimés, **Roch**

'Hodèche Eloul, il n'est pas convenable de s'endormir et de se plonger dans la torpeur du monde matériel. Sans nul doute, durant une telle période, on suscite le réveil de l'homme également dans le Ciel. Mais, il est néanmoins nécessaire d'opérer une ouverture. »

Le Kedouchat Halévi écrit pour sa part, que le verset (Isaïe 43, 13) הנותן בים דרך [Il trace un chemin dans la mer (Rouge)] fait référence à

Roch 'Hodèche Eloul, le principe étant qu'à Roch 'Hodèche Eloul, Hachem ו"ה dévoile Sa Divinité et Sa Royauté dans l'âme de l'homme : c'est Lui qui dirige tous les mondes dans Son immense bonté, et Israël Son peuple saint prend sur lui le joug de Sa Royauté. C'est le sens du verset : « Il trace un chemin dans la mer » : car à Roch 'Hodèche Eloul, le Saint-Béni-Soit-Il dévoile à l'âme juive que c'est Lui qui dirige le monde.